

# MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Voici bientôt six ans que vous nous avez confié la gestion et le développement de la commune et il a bien fallu ce temps pour mener à bien tous nos projets.

Nos bâtiments avaient grand besoin de restauration et surtout n'étaient pas accessibles aux personnes à mobilité réduite, ce que nous impose la loi !

Nous avons réfléchi sur l'opportunité de regrouper la mairie, la bibliothèque et la salle des fêtes, sur le même site. Projet séduisant mais une fois le montant des travaux connu, l'investissement s'est avéré non supportable pour notre budget. Et puis qu'allait devenir l'actuel bâtiment mairie, abritant aussi la cantine ?

Nous avons donc choisi, après de nombreux scénari et réunions de travail fructueuses, de rénover complètement la mairie en la rendant accessible aux personnes à mobilité réduite, et en reconfigurant les lieux pour les rendre fonctionnels et agréables à travailler. Ceci en prenant en compte les économies d'énergie en mettant en place des matériaux et un chauffage performants (isolation, toiture, huisseries, chauffage électrique.....)

Quant à la salle des fêtes, je ne vais pas vous donner ici les détails du projet, car vous trouverez dans ce bulletin un article à ce sujet.

La rénovation du gîte communal des Biefs a également été entreprise avec la réfection complète des peintures et une décoration intérieure au goût du jour sur le thème de l'école, rappelant le passé de ce bâtiment. Les travaux ont été réalisés par les employés communaux et de nombreux volontaires du conseil municipal. Nous avons procédé au changement d'une fenêtre et à l'installation de volets roulants, ainsi qu'à la rénovation des peintures des huisseries. Les radiateurs électriques ont été remplacés. Ces aménagements nous ont permis de conserver notre classement 2 épis et d'offrir un hébergement de qualité. La gestion du gîte, tant administrative que technique, est assurée par le personnel communal épaulé par des volontaires du conseil municipal.

La bibliothèque située depuis toujours à la mairie, a été transférée dans la salle de réunions après un aménagement complet des lieux par notre personnel communal et des membres du conseil municipal accompagnés de bénévoles. Je salue l'investissement de toutes les personnes qui gèrent bénévolement la bibliothèque et qui en ont fait un lieu d'échange et de partage. Ce bénévolat qui reste la richesse principale de nos communes rurales, illustre parfaitement dans ce cas, ce qu'il est possible de faire, même avec de petits moyens, mais surtout avec les richesses de

chacun.

L'école n'a pas été oubliée. Les salles de classes et le hall ont été rénovés ainsi que le toit de la classe des petits.

Des travaux beaucoup plus importants ont été engagés avec la réalisation d'une extension sous le préau, abritant les WC et permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite.

L'organisation de la cour a été repensée avec la mise en place d'un gazon synthétique faisant le bonheur des enfants. Dernièrement nous avons équipé l'école de matériel numérique (tableau interactif, vidéo projecteur et ordinateur) leur permettant une nouvelle approche de l'enseignement. Ces installations ont pu être financés avec l'aide de subventions du Conseil Départemental et de la Région.

Tous ces investissements importants sont un pari sur l'avenir mais peut-on imaginer notre village sans école ? En tout cas l'école a toujours été une priorité pour le conseil municipal !

Pour ces trois bâtiments, mairie, salle des fêtes et école, le cabinet Vincent BUCHET a assuré la maîtrise d'oeuvre et nous avons bénéficié du professionnalisme de nombreuses entreprises locales pour les travaux. Je tiens à remercier les membres du conseil municipal qui ont suivi les travaux et assisté aux nombreuses réunions de chantier. Nous voici parés pour de nombreuses années avec des bâtiments rénovés de façon moderne, fonctionnels, respectant les normes d'isolation et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'entretien de la voirie n'a pas été mis de côté, en effectuant tout au long des années des travaux de réfection. Nous pouvons nous féliciter d'avoir des chemins en bon état et ceci a pu être réalisé avec l'aide des subventions du Conseil Départemental. Quant aux chemins non goudronnés, ils sont entretenus de manière régulière par notre agent. Pour ceci nous avons remplacé le broyeur de haies devenu vétuste. Nous avons la chance aussi d'avoir trois pistes forestières desservant d'importants massifs boisés. A ce sujet, cette année, la piste du Bois Tercier a bénéficié d'une réfection importante, mais surtout nous avons procédé à son relevé planimétrique afin qu'elle apparaisse sur les documents du cadastre. Ces travaux ont bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental dans le cadre de son plan de soutien à la filière bois. Ces dessertes forestières permettent une meilleure valorisation de notre patrimoine forestier.

Pendant ce mandat nous avons aussi créé deux parkings, l'un pour la mairie et l'autre pour la salle des fêtes. Nous avons procédé à l'adressage, indispensable avec l'arrivée de la fibre optique, aujourd'hui présente sur l'ensemble de la commune. Le monument aux morts a été déplacé sur la place face au cimetière, dans un souci de sécurité pendant les cérémonies. Ce nouvel emplacement le met également en valeur. Au printemps une palissade de bois sera installée sur le mur d'enceinte du côté du

nouveau cimetière.

Tous ces importants projets ont bien sûr été possibles grâce aux finances saines de la commune, tout en appliquant une augmentation des plus raisonnable des taxes locales, dans un contexte de baisse constante des dotations de l'État. Il est à noter que le projet de rénovation de la mairie et de la salle des fêtes a bénéficié dans le cadre d'un contrat COCS, des subventions du Conseil Départemental, et de subventions obtenues auprès de l'État et de l'enveloppe parlementaire de M. le Sénateur FOURNIER, ainsi que du SIEL. Ces aides rendant possible ces importants investissements.

En cette fin d'année 2019, nous avons eu l'opportunité d'acquérir 33 ha de parcelles boisées situées sur les communes de St Bonnet et d'Ambierle. Cette acquisition a été décidée avec l'idée que cela rajouterait une plus-value non négligeable au patrimoine de la commune. Et surtout ceci est un investissement pour l'avenir, car cette forêt est prometteuse et améliorera, dans quelques années, la capacité financière de la commune.

Merci à l'équipe municipale pour ces six années de réflexion, de dialogue et de complicité, nous ayant permis de réaliser les projets prévus. Merci pour leur assiduité aux réunions de conseil, avec la présence de tous presque à chaque fois. Bravo aux membres du CCAS pour leur implication dynamique à l'occasion de la Fête des Balais et autres évènements, qui ont permis d'aider financièrement certaines personnes ou associations de la commune. Les résultats de cette implication se sont également vus dans l'organisation du repas annuel des anciens et la distribution des colis de fin d'année.

Merci aux associations de la commune qui animent tout au long de l'année notre village.

Merci à nos agents communaux, sur lesquels on peut compter dans n'importe quelle situation.

Merci aussi à notre équipe enseignante qui fait rayonner notre école de St Bonnet.

Cette année il n'y aura pas de cérémonie des vœux, les travaux de la salle des fêtes n'étant pas terminés. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune et vous présente, ainsi qu'à vos proches, tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite, avec plein de projets et de tolérance.